

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 MARS 2026

Délibération N° DEL26/2026

Compte Administratif 2025 Budget Annexe – Service Soins Infirmiers A Domicile

712

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	4
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	4

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à 17h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 2 mars 2026, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Jacques DAUTREME.

Etaient présents :

Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET, Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Valérie VERDIER-DAUTREME, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Nadine CHOLIN, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 2 mars 2026, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 20 février 2026, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 2 mars 2026.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Les résultats globaux du compte administratif de l'exercice 2025 du service Soins Infirmiers A Domicile s'établissent ainsi qu'il suit :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

SECTIONS	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	OPERATIONS de l'exercice		Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
		Mandats émis	Titres émis		
INVESTISSEMENT					
49 places Personnes Agées	15 095,05	5 332,31	2 712,16	2 620,15	12 474,90
6 places Personnes Handicapées	2 469,75	0,00	67,66	67,66	2 537,41
TOTAUX 55 PLACES	17 564,80	5 332,31	2 779,82	-2 552,49	15 012,31
FONCTIONNEMENT					
49 places Personnes Agées	13 966,25	1 002 193,82	860 795,91	-141 397,91	-141 397,91
6 places Personnes Handicapées	18 046,36	52 529,38	78 912,37	26 382,99	26 382,99
TOTAUX 55 PLACES	32 012,61	1 054 723,20	939 708,28	-115 014,92	-115 014,92

Considérant que ce compte administratif 2025 est conforme au compte de gestion 2025 tenu par Monsieur le Receveur Municipal,

Je vous demande de bien vouloir approuver le compte administratif 2025 du budget annexe Service Soins Infirmiers A Domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

Approuve le Compte Administratif 2025 du Budget Annexe Service Soins Infirmiers A Domicile.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président
Du Centre Communal d'Action Sociale




Pierre-Frédéric BILLET

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 27/03/2026

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20260312-DEL26-2026-DE
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026